

Spécificités et enjeux de la petite forêt privée wallonne

CELLULE d'APPUI
à la **PETITE
FORÊT PRIVÉE**



Un service de l'Office Économique Wallon du Bois

Vincent Colson, Responsable Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée



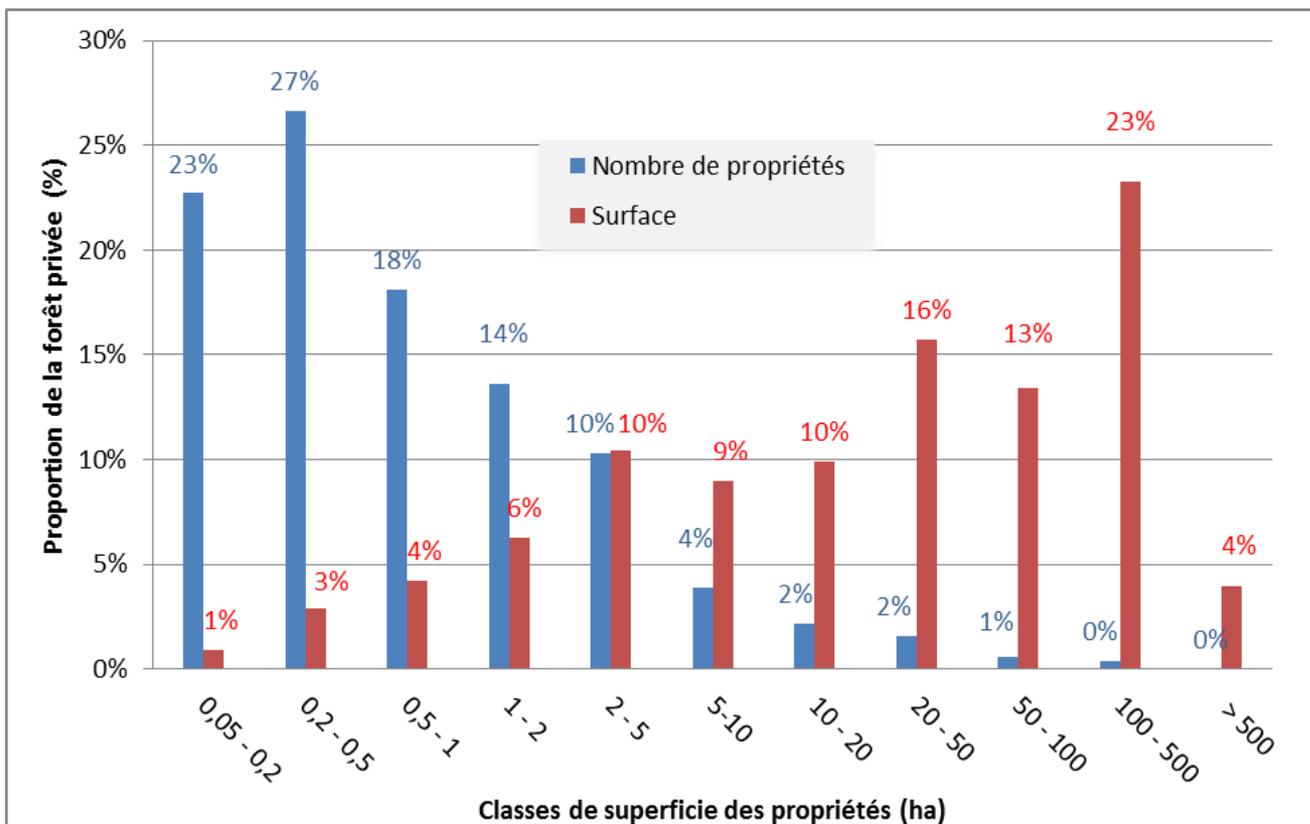
Spécificités et enjeux de la petite forêt privée wallonne

1. La petite propriété privée : sa structure et son morcellement
2. Les spécificités des propriétés et des propriétaires
3. Les enjeux économiques actuels et futurs
4. Les actions de la Cellule d'Appui

1) La petite forêt privée en Wallonie : sa structure et son morcellement



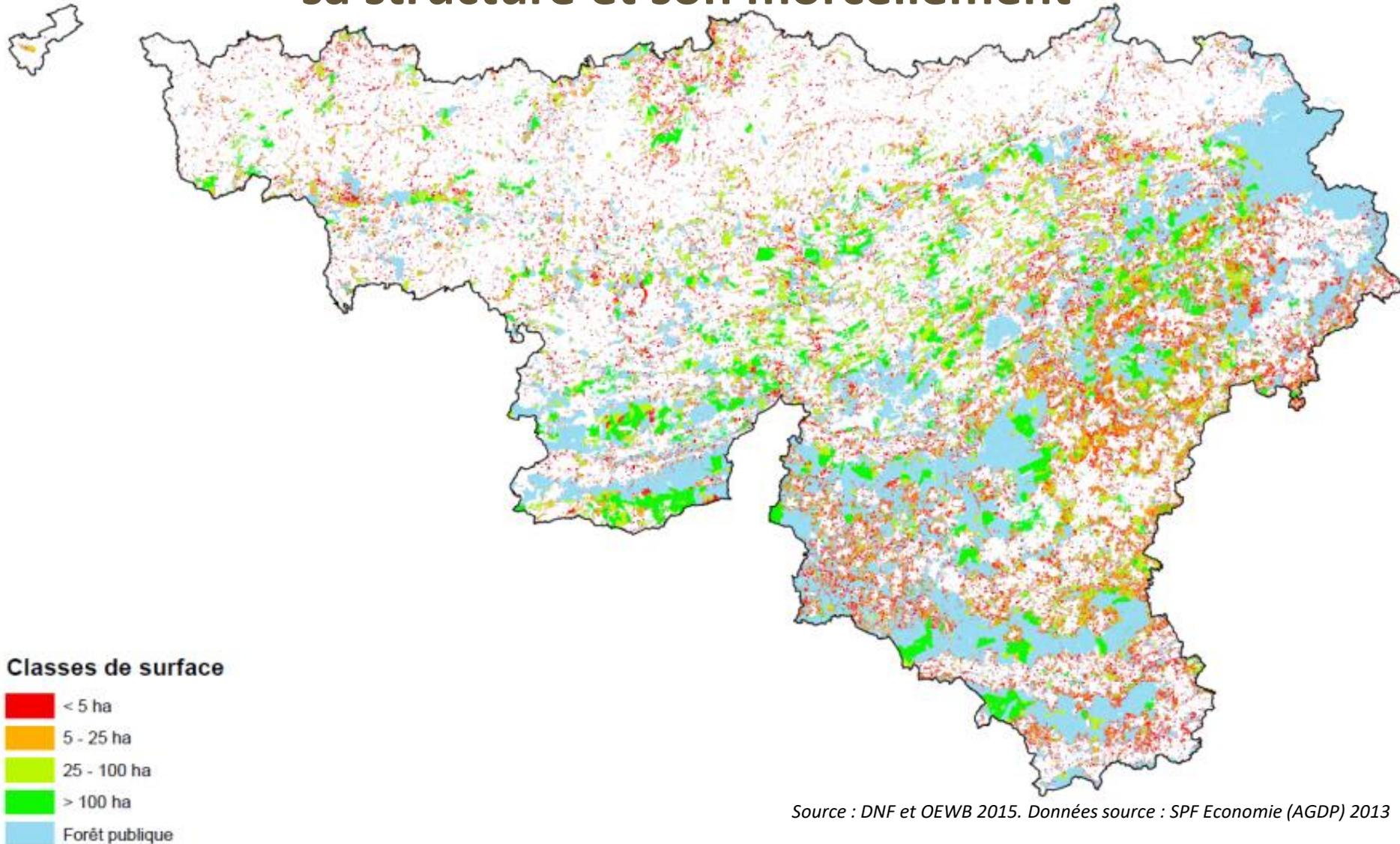
1) La petite forêt privée en Wallonie : sa **structure** et son morcellement



- forêt privée wallonne : **89.790 propriétés** (entités juridiques)
- surface moyenne de propriété: de l'ordre de **3 ha**.
- propriétés < 5 ha : **91% du nombre de propriétés et 25% de la surface forestière privée.**
- propriétés > 100 ha : **moins d'1% du nombre de propriétés mais 27% de la surface forestière privée.**

Source : DNF et OEWB 2015. Données source : SPF Economie (AGDP) 2013

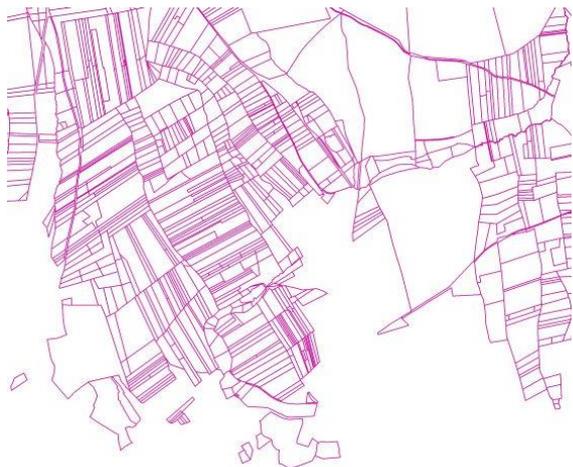
1) La petite forêt privée en Wallonie : sa structure et son morcellement



Source : DNF et OEWB 2015. Données source : SPF Economie (AGDP) 2013

1) La petite forêt privée en Wallonie : sa structure et son morcellement

- Remarque préalable: le morcellement ne concerne pas que les petites forêts privées
- Distinguer 3 types de morcellements:
 - Résultant du nombre de propriétés (>< cadastral) => Droit de propriété
 - Résultant de la dispersion des blocs d'une même propriété => Échanges ?
 - Résultant de l'aménagement d'un bloc de propriété => Objectifs du propriétaire





Le morcellement, un réel problème?

- **Oui** en matière de mobilisation / valorisation du bois
(*Sauf coupe de bois de chauffage pour autoconsommation*)
- **Pas nécessairement** pour les travaux sylvicoles
(*Sauf pour travaux mécanisés*)
- **Oui** au niveau cynégétique/quiétude de la faune
- **Oui/non** au niveau paysager
- **Oui/non** au niveau écologique
- **Non** au niveau social/récréatif

- **OUI** en termes de gestion de territoires / de concertation



2) Les spécificités des propriétés et des propriétaires



2) Les spécificités des propriétés et des propriétaires

Les propriétés:

- Fond de jardin / parc / « coin de nature »
- Ancienne terre agricole reboisée en épicéa / peuplier /...
(en petite forêt privée: 30% des peuplements résineux ont un antécédent cultural agricole!)
- Parcelle au sein d'un massif forestier morcelé
- Morcellement entraînant parfois un enclavement
- Dépendance des parcelles voisines
- Surfaces de travaux et volumes de bois limités



2) Les spécificités des propriétés et des propriétaires

Les propriétaires:

- Fonctions diverses attribuées aux parcelles + attachement sentimental
- Temps et moyens consacrés ↔ proportion du patrimoine
- Opérations sylvicoles occasionnelles ou exceptionnelles
- Contacts sectoriels peu réguliers
- Connaissances requises moins importantes, bagage technique parfois déficitaire
- *(Transmission lacunaire des connaissances entre générations)*



3) Les enjeux économiques actuels et futurs de la petite forêt privée



3) Les enjeux économiques actuels et futurs de la petite forêt privée

Quels enjeux actuels?

- Valoriser les ressources produites par les générations précédentes
- Mobiliser les ressources à leur stade optimal => éviter coupes prématurées et capitalisation
- Renouveler les ressources forestières présentes => inciter au reboisement
- (re)sensibiliser à l'investissement forestier



*Photographie d'Edmond Dauchot,
Musée en Piconrue de Bastogne*



3) Les enjeux économiques actuels et futurs de la petite forêt privée

Quels enjeux futurs ?

- Faciliter l'achat/l'échange de parcelles et la sortie d'indivisions « multiples »
- Développer la gestion groupée et/ou concertée
- Encourager au reboisement (sensibilisation/ aides publiques/ projets groupés)
- Encourager à une gestion soutenable des ressources et à une valorisation de celles-ci (éviter coupes prématurées, ventes groupées, connaissances des marchés...)
- Optimiser les itinéraires sylvicoles (types et nombre d'interventions)



4) Les **actions** de la Cellule d'Appui en relation avec ces enjeux



4) Les **actions** de la Cellule d'Appui en relation avec ces enjeux

Aider les petits propriétaires privés à mieux connaître et valoriser les ressources en bois de leur parcelle forestière

- Fournir une information neutre et objective, adaptée au propriétaire et à sa parcelle: marché, âge d'exploitabilité...
- Rediriger vers des *professionnels*
- Aider à une meilleure valorisation des ressources en bois => **ventes groupées**
- Optimiser les itinéraires sylvicoles
=> **travaux groupés**
- Pour les personnes souhaitant vendre: contacts des **voisins** **ou** www.foretavendre.be



Les projets de **gestion forestière groupée**

« Proposer aux propriétaires qui le souhaitent de participer à une **vente de bois groupée** ou à des **travaux forestiers groupés** »

- Action au sein d'un massif/territoire morcelé
- Partenariat avec la commune concernée
- Parcelles de maximum 5 ha d'un seul tenant
- Courrier de contact – séance d'information – visite conseil
- Actions réalisées sur une base volontaire des propriétaires
- Appel aux professionnels pour la réalisation des coupes et travaux



1. Meix-devant-Virton
2. Vielsalm
3. Manhay
4. Bertogne
5. Jalhay
6. Gedinne
7. Burg-Reuland
8. Bièvre
9. Gesves-Assesse-Ohey
10. Houffalize-La Roche



Colloque NTF, Wanze, 25 octobre 2016

En conclusion

- La petite forêt privée aujourd'hui: importance économique pour la filière et pour les propriétaires
- Le morcellement: tout regroupement est à favoriser (structurel via échanges/ventes; mais aussi via la gestion groupée)
- La petite forêt privée demain: augmentation de la production de certaines parcelles / diminution de la production forestière sur d'autres.

Planter, entretenir, exploiter, régénérer



Les propriétaires se succèdent...



La forêt est un cycle...

